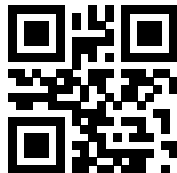




Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2023

# CP CONSEIL ALIMENTAIRE SARL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 03 août 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 26 janvier 2023 sous réserves d'incidents**

**CP CONSEIL ALIMENTAIRE**

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**

**Au capital de 8 000 euros**

**Siège : 3 AV DE LA SYNAGOGUE**

**RESIDENCE BONAVENTURE,**

**84000 AVIGNON**

**Siège de liquidation : 3 AV DE LA SYNAGOGUE - Résidence Bonenvature**

**84000 AVIGNON**

**443 506 571 RCS AVIGNON**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Catherine PHILIP, demeurant 3 avenue de la Synagogue - Résidence Bonaventure- 84000 AVIGNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 AV DE LA SYNAGOGUE - Résidence Bonenvature - 84000 AVIGNON.



Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2023

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur